

## **De l'enseignement des techniques documentaires adapté aux élèves en difficulté (l'exemple des SEGPA)**

Ou comment le professeur-documentaliste en collège trouve sa place à l'intérieur de l'équipe pédagogique des SEGPA.

### **Contexte du mémoire :**

Discipline concernée : Documentation  
Classe concernée : 4<sup>ème</sup> SEGPA  
Collège Catalunya, Bourg-Madame (66)

Tuteur de mémoire : Julie Granier  
Assesseur : Anne-Marie Filleron

Année universitaire : **2001-2002**

### **Résumé :**

Le professeur-documentaliste contribue à intégrer les élèves de SEGPA au collège en les formant aux techniques documentaires. Comme pour toutes ses interventions pédagogiques, il collabore avec l'équipe enseignante pour préparer, animer et évaluer les séances proposées à ce public en grande difficulté scolaire.

### **Resumen :**

El profesor-documentalista contribuye a integrar a los alumnos de « SEGPA » (enseñanza adaptada) en el colegio enseñándoles las técnicas documentales. Igual que para todas sus intervenciones pedagógicas, colabora con el equipo docente para preparar, animar y evaluar las clases propuestas a este público en grandes dificultades escolares.

**Mots-clés :** SEGPA / collège / élève en difficulté / documentaliste / intégration scolaire / recherche documentaire

A ma fille, Olivia, qui a supporté que je lui consacre un peu moins de temps pour élaborer ce mémoire...

A mes parents qui m'ont toujours soutenue...

**Remerciements à :**

- Julie Granier, ma tutrice de mémoire, qui a toujours été présente pour me guider...
- Véronique Durand-Chevalier, ma conseillère pédagogique, qui m'a fait partager toute son expérience professionnelle...

## Sommaire :

Pages

<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>1. La SEGPA intégrée aux activités du collège et du CDI.....</b>	<b>4</b>
1.1. La 4 <sup>ème</sup> SEGPA, un public particulier d'élèves en difficulté.....	4
1.1.1. La place de la SEGPA dans le collège .....	4
1.1.2. La 4 <sup>ème</sup> SEGPA du collège de Bourg-Madame .....	5
1.1.3. La pédagogie de projet .....	6
1.2. Le pari de la réussite par la documentation.....	8
1.2.1. L'accueil des élèves en difficulté au CDI.....	8
1.2.2. Collaboration et concertation de l'équipe pédagogique.....	9
1.2.3. Une méthodologie de la recherche documentaire adaptée.....	10
<b>2. Essai de formation documentaire pour les élèves de 4<sup>ème</sup> SEGPA.....</b>	<b>11</b>
2.1. Mon premier contact avec les élèves.....	11
2.2. L'apport des recherches effectuées sur les élèves en difficulté.....	12
2.3. L'apprentissage des outils de repérage au CDI.....	15
2.4. Une nouvelle progression établie en janvier.....	18
2.5. Le projet de recherche documentaire.....	21
2.5.1. Le projet initial.....	21
2.5.2. Le projet revu et corrigé.....	23
2.5.3. L'évaluation prévue.....	25
<b>3. Une politique documentaire adaptée aux élèves en difficulté et ...</b>	<b>26</b>
<b>aux autres.....</b>	<b>26</b>
3.1. Le CDI : un lieu différent.....	26
3.2. Affirmer notre rôle pédagogique.....	28
3.2.1. Clarté et cohérence des apprentissages au CDI.....	28
3.2.2. La transversalité : notre spécificité.....	29
3.2.3. L'originalité de nos pratiques pédagogiques.....	30
<b>Conclusion.....</b>	<b>33</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>35</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>36</b>

## Introduction :

Nouvellement nommée en tant que professeure-documentaliste stagiaire au collège Catalunya de Bourg-Madame, j'ai découvert un petit établissement rural qui compte parmi les sections générales, trois divisions de Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA). L'effectif de cette section spécialisée a été fixé à 48 élèves contre 96 habituellement. C'est pourquoi, elle est considérée comme une « demi-SEGPA » et les élèves ressentent moins les effets du trop grand nombre et du risque de marginalisation.

Le public de ces sections comprend des élèves en très grande difficulté scolaire qui doivent être intégrés au mieux dans le collège.

Suite à mon arrivée au CDI, ma conseillère pédagogique m'a entretenue des différents projets qu'elle mène avec ces élèves et notamment des visites qu'elle organise chaque année courant septembre. Or il s'est trouvé que la visite programmée avec les élèves de la 4<sup>ème</sup> SEGPA s'est tenue lors de ma journée en « responsabilité ». J'ai donc établi le premier contact et découvert par la même occasion, un public très particulier.

Après cette première séance que je qualifierais d'« obligatoire », nous sommes convenues avec l'enseignante qui les accompagne, laquelle est consciente de l'utilité de telles séances de formation à la recherche documentaire, d'un planning de fréquentation du CDI pour ses élèves. J'ai alors été confrontée à un double problème : quels processus d'apprentissage pourrais-je expérimenter pour aider au mieux ces élèves en grande difficulté scolaire ? Et, comment, en tant que professeure-documentaliste, pourrais-je m'intégrer à l'équipe pédagogique des SEGPA ?

Pour essayer d'y répondre, je procéderai en trois points : d'abord je présenterai le contexte de l'établissement et de ces sections, tout en expliquant notre souci de réussite par la documentation; puis je recenserai les expériences que j'ai pu mener avec ces élèves au CDI; et enfin, je tenterai de proposer des solutions pour mener à bien une politique documentaire adaptée à ce public d'élèves en difficulté.

# **1. La SEGPA intégrée aux activités du collège et du CDI**

L'établissement dans lequel j'effectue mon stage en situation est un collège rural dans les Pyrénées-Orientales, situé près de la frontière espagnole, à Bourg-Madame. Il accueille environ 450 élèves et comprend trois divisions de Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) : une qui regroupe les élèves de 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup>, une ceux de 4<sup>ème</sup> et la dernière ceux de 3<sup>ème</sup>.

Ces sections spécialisées ont vocation à être intégrées dans les activités de l'établissement et en tant que professeures-documentalistes, nous pensons que leurs élèves ont tout à fait le droit de se rendre au CDI et qui plus est d'être formés à l'information et à la documentation.

## **1.1. La 4<sup>ème</sup> SEGPA : un public particulier d'élèves en difficulté**

### **1.1.1. La place de la SEGPA dans le collège**

Les élèves de SEGPA dans le collège sont environ 35, c'est-à-dire qu'ils représentent à peu près 8% de l'effectif total. Alors qu'ils pourraient se retrouver à la marge par leur faible nombre, ils sont relativement bien intégrés à la vie du collège. Cela dit, quand je les ai observés dans la cour de récréation, commune à tous les élèves, j'ai pu me rendre compte qu'ils avaient tendance à rester entre eux et se mêlaient peu aux autres élèves. Ils recherchent souvent la présence d'un adulte d'autant qu'ils se sentent inférieurs par rapport aux autres élèves. Cette impression n'est pas sans rappeler l'image négative attachée à ces sections spécialisées qui accueillent les élèves en très grande difficulté scolaire.

De plus, le collège de Bourg-Madame est le seul collège de Cerdagne-Capcir qui accueille ce type de public. De ce fait, certains élèves sont obligés de se lever à 6 heures le matin pour être au collège à 8h30 et arrivent chez eux vers 19 heures car ils habitent à une quarantaine de kilomètres du collège. Cette fatigue engendrée par les conditions de vie des élèves s'ajoute aux difficultés scolaires qu'ils rencontrent déjà : ces élèves arrivent dans de mauvaises dispositions le matin pour débiter les cours. C'est pourquoi il est important de leur proposer des séances pédagogiques originales qui motiveront leur attention.

D'un autre côté, si on en croit le futur et l'ancien projet d'établissement, la politique menée doit et devra agir dans le cadre de la réduction de l'échec scolaire, en accord avec les directives académiques et nationales. Il s'agira notamment de favoriser l'intégration des élèves inscrits en

SEGPA. Ils devront être accueillis et considérés de la même manière que les autres élèves. Il est certain que ces élèves en très grande difficulté scolaire nécessitent beaucoup d'attention pour qu'ils réussissent à reprendre confiance en eux.

Notons pour terminer que leurs enseignants principaux, souvent professeurs des écoles, ne se sentent pas totalement intégrés dans les équipes pédagogiques avec leurs collègues enseignants du collège. Il faudrait donc une volonté commune de la part de tous les acteurs de l'établissement pour que ces sections, y compris les élèves et leurs professeurs, soient mieux acceptées et donc intégrées.

### **1.1.2. La 4<sup>ème</sup> SEGPA du collège de Bourg-Madame**

Abordons maintenant le cas des élèves de la 4<sup>ème</sup> SEGPA puisque je les suis régulièrement toutes les semaines depuis le début de l'année. Cette classe se composait au début de 8 élèves, puis progressivement l'effectif a augmenté jusqu'à 12 actuellement. L'accueil de nouveaux arrivants change considérablement l'ambiance de la classe. D'ailleurs depuis l'arrivée des deux derniers, les conflits étaient tels que les enseignants ont rencontré de réelles difficultés pour remettre les élèves dans une logique d'apprentissage.

Ceci sans compter la forte hétérogénéité entre les élèves. Dans cette classe, beaucoup ont des problèmes de comportement, mis à part les deux seules filles. Certains ont des problèmes de lenteur de compréhension et d'exécution. Un élève est d'origine espagnole et est pratiquement analphabète : il ne sait pas lire et écrit avec de grandes difficultés, ce qui ne l'empêche pas de fournir beaucoup d'efforts. Un d'entre eux est issu de la communauté gitane de Perpignan. Il a été placé par le juge dans une maison d'enfants spécialisée et est scolarisé au collège. Depuis la rentrée de janvier, il a tendance à rejeter toute forme d'apprentissage et gêne ses camarades en perturbant le rythme des séances.

Globalement, ce sont des élèves qui manquent de confiance en eux et ont une très mauvaise idée d'eux-mêmes. La plupart du temps ils disent qu'ils n'y arriveront pas. Ils semblent s'enfermer dans l'échec scolaire et même en jouer. D'autant que le rythme scolaire engendré par de difficiles conditions d'accès au collège, engendre l'absentéisme des élèves que nous avons pu observer dès le mois de décembre cette année. En effet, les élèves de 4<sup>ème</sup> SEGPA ont tous été présents pendant les trois premiers mois de l'année. Mais depuis, rares sont les jours au cours desquels l'effectif est au complet. Ce phénomène rend d'ailleurs difficile la mise en place d'une progression des apprentissages cohérente pour tous les élèves. C'est pourquoi l'équipe pédagogique s'attache

d'abord à les encourager, quitte à surévaluer quelquefois leurs réussites pour qu'ils renouent avec l'école.

### 1.1.3. La pédagogie de projet

J'en arrive désormais aux principes et méthodes pédagogiques mises en œuvre avec ce type d'élèves en difficulté. Ils sont recensés au Bulletin Officiel de l'Education Nationale N°26 du 25 juin 1998. Il est question en particulier d'un « livret de compétences de l'élève » pour ce qui concerne l'évaluation des élèves, qui doit être formative. J'en profite pour faire le lien avec les apprentissages que j'ai mis en place en information-documentation puisque j'évalue la plupart des séances en termes de compétences acquises. Par exemple, après les premières séances, j'ai observé au moyen de questions et d'exercices à l'oral que les élèves étaient désormais capables de se repérer dans le lieu-CDI. Nous parlons très peu de « notes » qui seraient ressenties comme une sanction et qui les renverraient à leur vécu d'échec scolaire. L'enseignante d'histoire-géographie/français avec laquelle je travaille, évalue chaque séance avec une appréciation : Très-Bien, B+, Bien, B-, Assez-Bien ou A refaire. Elle favorise ainsi le « contrôle continu » de l'assiduité en cours. A la fin de chaque trimestre a lieu le Conseil de classe et juste avant, l'élaboration du bulletin trimestriel, qui se remplit avec les élèves. Chacun apprend à évaluer ses apprentissages et ses progrès, le note sur son bulletin et ensuite l'enseignant confronte son évaluation à celle de l'élève. Cette façon de procéder semble très enrichissante pour les professeurs comme pour les élèves. Je n'ai pas participé à la séance qui s'est déroulée au premier trimestre pour des raisons d'emplois du temps discordants mais je participerai fin mars à celle du second, d'autant que j'ai réalisé plusieurs évaluations avec ces élèves au CDI depuis le mois de janvier.

Plus particulièrement, l'objectif prioritaire de la classe de 4<sup>ème</sup> est de :

*fortifier et développer les apprentissages généraux et d'inscrire les élèves dans la perspective d'une formation qualifiante et diplômante en développant les compétences recherchées à partir des programmes de classe. (...) En classe de 4<sup>ème</sup>, l'accueil dans les ateliers de la SEGPA offre aux élèves la possibilité d'expérimenter des démarches permettant de développer des compétences auxquelles la formation professionnelle fait appel.<sup>1</sup>*

Pour ce faire, les élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> SEGPA alternent tout au long de l'année entre deux ateliers : l'atelier « Remontées mécaniques » et l'atelier « Employés techniques de collectivités (ETC) ». Ces activités leur permettent d'acquérir des compétences en vue d'une future formation

---

<sup>1</sup> Bulletin Officiel de l'Education Nationale N°26 du 25 juin 1998.

professionnelle sans pour autant les spécialiser dans l'une ou l'autre. Notons que les filles et les garçons participent aux deux activités.

Ensuite, au cours de l'année, leurs professeurs les encadrent autour de différents projets plus ponctuels. Par exemple cette année, un des projets de cette classe concerne le thème des déchets. Ils travaillent avec leur professeur de Sciences en partenariat avec l'Académie de Nice. Ce projet se déroule sous forme d'énigmes qui sont posées chaque mois par le biais d'Internet. La résolution nécessite tout un travail de recherches autour du thème des déchets. J'ai pu observer que ces élèves, qui, à première vue, ont beaucoup de difficulté à focaliser leur attention, sont très intéressés par tout ce qui concerne le recyclage des déchets et plus globalement la protection de l'environnement. Quand les élèves réfléchissent sur ce thème, de nombreux débats se construisent et chacun apprend sans en être vraiment conscient. De plus, ils reviennent approfondir leurs recherches au CDI, avec ou sans leur professeur, signe de leur motivation. Grâce à leur initiative, les cartons et papiers sont désormais triés au collège : avec leurs camarades de 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> SEGPA, ils ont disposé des conteneurs dans les endroits stratégiques comme la vie scolaire, le CDI, l'Intendance ou la salle des professeurs et chaque acteur de la vie de l'établissement participe activement à la réussite de ce projet. En ce qui concerne le recyclage, ils ont également pour ambition à long terme de faire en sorte que les huiles de cuisson de la cantine soient « récupérées » afin d'être recyclées.

Un autre projet leur tient particulièrement à cœur : le site Internet du collège<sup>2</sup>. Ils ont commencé l'an dernier à effectuer quelques pages Web avec leur professeure d'Enseignement Professionnel qui anime également l'atelier ETC. D'abord l'objectif était de faire connaître les travaux sur les remontées mécaniques qu'ils avaient effectués, puis le projet s'est élargi et ils ont présenté la totalité de leur section, s'adressant tout à tour aux parents d'élèves ou aux futurs élèves. Les pages sont hébergées par le site du Conseil Général des Pyrénées-Orientales, qui finance les connexions à Internet du collège. Ceci est très gratifiant pour ces élèves car ils deviennent par leurs réalisations les représentants du collège. En effet, le site Web du collège n'existait pas auparavant. Etant donné leur motivation et leur sérieux pour ce travail, nous avons d'ailleurs l'intention de leur proposer de réaliser les pages concernant le CDI avec la mise en ligne de conseils et de fiches de route pour aider les élèves à chercher, trier et restituer l'information.

Jusqu'ici je pense avoir démontré que les projets mis en place avec ces élèves en difficulté sont une réussite puisqu'ils remportent l'adhésion des élèves. Ils sont motivés et apprennent sans s'en rendre toujours compte. Ce qui est d'autant plus positif qu'un des buts recherchés par la création de ces

---

<sup>2</sup> Adresse du site : <http://www.cg66.fr/CollegesPO/CBM-BMAdame/CBM-SEGPA/CBM-CFG.htm>

sections spécialisées était de ne pas laisser d'élèves au bord du chemin et de leur permettre de pouvoir trouver une formation qualifiante puis de rentrer dans la vie active.

## **1.2. Le pari de la réussite par la documentation**

### **1.2.1. L'accueil des élèves en difficulté au CDI**

Notons tout d'abord que le texte d'orientation du 7 juin 1999, inscrit au Bulletin Officiel de l'Education Nationale N°23 du 10 juin 1999, supplément, précise, pour ce qui concerne les SEGPA, qu'il faut :

*Mieux intégrer les locaux au collège, associer les élèves aux activités éducatives du collège (CDI, activités culturelles, sorties scolaires).<sup>3</sup>*

Autrement dit l'accueil au CDI des élèves inscrits en SEGPA est fermement conseillé, d'autant que le Projet d'établissement nous encourage dans ce sens. Cela dit, il faut non seulement que le documentaliste accepte de les former à l'information et aux outils disponibles au CDI mais aussi que l'équipe pédagogique trouve un intérêt à ce qu'ils se rendent au CDI avec leurs élèves et soient favorables à la formation proposée par leur collègue. Car bien-sûr, le CDI est ouvert à tous les élèves qui fréquentent le collège, sans exception. Ce qui ne veut pas dire que tous pourront être formés par le documentaliste à la recherche documentaire en même temps. Cependant, nous avons un objectif de formation de tous les élèves étalé sur les quatre ans au cours desquels ils vont fréquenter le collège afin de préparer notamment l'entrée au lycée et leurs futures recherches nécessaires à la réalisation des TPE.

Dans un premier temps, il faut donc que le professeur-documentaliste soit motivé pour proposer une formation adaptée à ce type d'élèves en difficulté. C'est le cas de ma conseillère pédagogique qui propose chaque année une formation à la recherche documentaire pour tous les élèves de SEGPA à raison d'une heure par semaine pendant le premier trimestre au minimum. Le reste de l'année étant consacré au réinvestissement des notions déjà abordées avec des sujets de recherche concrets donnés par leurs enseignants.

---

<sup>3</sup> Bulletin Officiel de l'Education Nationale N°23 du 10 juin 1999, supplément.

### **1.2.2. Collaboration et concertation de l'équipe pédagogique**

Je l'ai déjà précisé : la volonté du professeur-documentaliste est nécessaire mais non suffisante. Il faut absolument que l'équipe pédagogique soit solidaire autour des mêmes projets pour ces élèves. Je me réfère dans ce cas aux projets ponctuels que nous leur proposerons au cours de l'année. Chacun d'entre eux, nécessitera une élaboration commune de tous les enseignants concernés, de préférence en début d'année scolaire. C'est à ce moment précis que nous devons trouver toute notre place et nous intégrer au sein de l'équipe pédagogique. Pour cela, il faut qu'en tant que professeur-documentaliste, nous proposons une formation à la recherche documentaire cohérente et que les enseignants puissent réutiliser les compétences acquises lors des séances suivies au CDI.

De plus, tout au long du déroulement du projet, il est indispensable que les enseignants puissent se concerter car il est toujours nécessaire de revoir les objectifs et les modalités d'exécution des différentes séances. Actuellement, une heure et demi par semaine est inscrite dans l'emploi du temps des professeurs des écoles enseignant en SEGPA au collège. Ce créneau horaire institutionnalisé est malheureusement plus utilisé pour faire le point sur le comportement des élèves que pour prévoir les avancées des projets. Ce manque de concertation généralisé à l'ensemble de l'équipe est préjudiciable pour pouvoir mener à bien de façon cohérente tous les projets entrepris. De plus la plupart des semaines, le documentaliste n'est pas invité ou ne trouve pas sa place au sein de l'équipe pédagogique. Cet état de fait est très gênant pour nous car nous ne sommes pas toujours informées des problèmes rencontrés ou des décisions entérinées.

Dans le même sens, l'avant-projet doit être discuté, les séances préparées et les ajustements adaptés, en collaboration avec tous les intervenants. Mais dans la pratique, il est difficile de s'en tenir à ces exigences, souvent faute de temps. Mais ces manques ne doivent pas faire oublier que nous travaillons pour que l'élève puisse trouver sa place au sein de l'établissement et plus tard dans notre société. C'est pourquoi nous nous concertons, de façon informelle, chaque fois que nous en éprouvons le besoin, que ce soit pendant les interclasses ou les récréations.

### 1.2.3. Une méthodologie de la recherche documentaire adaptée

Toute l'équipe pédagogique qui s'occupe des élèves de SEGPA souhaite les voir réussir ou tout au moins les réconcilier avec l'école en particulier et l'apprentissage en général.

Pour le professeur-documentaliste, deux objectifs principaux prévalent et sont identiques, que la formation concerne les élèves de SEGPA ou ceux des sections générales. Tout d'abord il s'agit de favoriser l'apprentissage de l'autonomie des élèves. A travers la méthodologie de la recherche documentaire, les élèves seront guidés et apprendront à se repérer seuls au CDI : ils devront être capables à terme de trouver des documents sur un thème donné, de les trier, de prendre des notes, de traiter l'information et de la restituer sans omettre de justifier leurs sources. Mais, nous le verrons plus loin, les élèves de 4<sup>ème</sup> SEGPA nécessitent une méthodologie de la recherche documentaire adaptée à leur niveau de compréhension.

Ensuite, le second objectif que souhaite atteindre le professeur-documentaliste concerne une formation de l'esprit critique des élèves. A travers l'étude de l'information dans les différents médias, par exemple, il s'agira de leur faire comprendre que tout ce qu'ils entendent ou lisent n'est pas forcément fondé. Nous leur ferons également prendre conscience de la notion de source et de validité de l'information, en particulier par rapport à Internet. Les élèves ont en effet tendance à croire aveuglément tout ce qu'ils entendent à la télévision et tout ce qu'ils lisent sur les sites Web. Notre rôle est aussi de les obliger à se poser des questions face au flot d'informations qui les submerge.

Après avoir défini les principaux objectifs à atteindre au moyen de séances pédagogiques animées par le professeur-documentaliste au CDI, il restait à proposer une progression cohérente adaptée au niveau des élèves, sans oublier de leur préciser l'intérêt de telles séances pour leur formation d'individu.

Ma conseillère pédagogique, en poste depuis onze ans, avait réfléchi à une méthodologie de la recherche documentaire et consigné toutes les séances qu'elle avait réalisées avec des élèves de 6<sup>ème</sup> <sup>4</sup>. Cette progression s'articule autour de quatre étapes :

- Trouver des documents : se repérer dans le lieu-CDI,
- Trouver l'information dans le document,
- Traiter l'information,
- Restituer l'information.

Ces étapes constituent les « fondamentaux » de notre discipline. Mais toute la question pour moi était de mettre en place cette progression par des pratiques pédagogiques adaptées à ce public.

---

<sup>4</sup> Annexe 01 : Sommaire des interventions pédagogiques au CDI en 6ème

## **2. Essai de formation documentaire pour les élèves de 4<sup>ème</sup> SEGPA**

En collaboration avec ma conseillère pédagogique et l'enseignante concernée, j'ai adapté la progression aux élèves de la 4<sup>ème</sup> SEGPA que je forme toutes les semaines. Nous avons considéré que certaines étapes étaient moins prioritaires, sachant que toutes les notions seraient abordées lors du projet de recherche documentaire élaboré avec l'enseignante d'histoire-géographie/français, autour d'un thème historique. Cette progression de départ a été revue et corrigée au fil des séances en fonction des évaluations et aussi de l'absentéisme grandissant. C'est ce qui fera l'objet de la prochaine partie.

### **2.1. Mon premier contact avec les élèves de la 4<sup>ème</sup> SEGPA**

En début d'année scolaire, la documentaliste titulaire a l'habitude d'organiser des séances de visite du lieu-CDI. Au cours de ce type de séance, elle présente les différents espaces : fictions, documentaires et périodiques, ainsi que les outils disponibles pour la recherche documentaire : la Classification Décimale Universelle (CDU), le logiciel BCDI2, les nombreux CD-Roms et Internet. Cette visite est systématique pour tous les élèves de 6<sup>ème</sup> qui découvrent le collège et pour tous ceux qui sont en SEGPA.

Dans le cadre de ma formation, j'ai eu l'occasion de présenter le CDI aux élèves de la 4<sup>ème</sup> SEGPA, accompagnés de leur enseignante de français/histoire-géographie. Ce premier contact a été riche en enseignements car il constituait ma première expérience avec des élèves en grande difficulté scolaire.

La séance s'est déroulée en présence de huit élèves sur les neuf inscrits en début d'année scolaire. Elle avait deux objectifs principaux :

- Visite du CDI avec explication des règles de fonctionnement : équipe, horaires, notion de règlement intérieur, conditions de prêt et de venue au CDI.
- Appropriation du lieu CDI : repérage des 3 grands espaces :
  - L'espace des documentaires classés par ordre thématique selon la CDU,
  - L'espace des fictions classées par ordre alphabétique,
  - L'espace des périodiques archivés par collection et par ordre chronologique.

Le déroulement de la séance s'est décomposé en plusieurs étapes :

- Dépôt des sacs à l'entrée et présentation de la documentaliste.
- Installation autour des tables, affectation du numéro d'emprunteur à chacun des élèves, informations sur les conditions de prêt.
- Discussion entre les enseignantes et les élèves en trois temps avec déplacement dans chaque espace :
  - Espace des fictions : notion de cote et exercices à l'oral pour apprendre comment les ouvrages sont cotés et rangés : ordre alphabétique.
  - Espace des documentaires : comprendre comment sont cotés et rangés les documents (livres et dossiers) selon la CDU : ordre thématique.
  - Espace des périodiques : notion d'archivage des anciens numéros classés par collection et par date : ordre chronologique. Notion d'utilisation des ordinateurs et du logiciel documentaire BCDI2 pour la recherche d'articles de périodiques.
- Dernier quart d'heure consacré au feuilletage libre de documents.

L'enseignante qui accompagne les élèves est professeur des écoles et débute en collège. Nous découvrons quasiment ensemble ce public et elle souhaite par ailleurs venir régulièrement au CDI, toutes les semaines car elle est consciente que le lieu, l'accès aux documents et la formation à la recherche ne peut qu'être bénéfique pour ses élèves. Par rapport à cette première séance, nous avons évalué le public de la même manière : c'est un public très hétérogène qui a des difficultés à se concentrer pendant plus d'une demi-heure. Après concertation, nous en avons conclu qu'il fallait préparer des séances très cadrées durant lesquelles les élèves seraient plus actifs, tout en gardant quelques minutes en fin de séance pour la lecture-détente.

## 2.2. L'apport des recherches effectuées sur les élèves en difficulté

A partir de cette première séance, j'ai réfléchi au déroulement de la visite du CDI effectuée avec les élèves de la 4<sup>ème</sup> SEGPA c'est-à-dire que j'ai analysé les difficultés que j'ai rencontrées pour capter leur attention, maintenir un certain degré de discipline sans pour autant les brusquer... Dans un premier temps, j'ai recherché les textes officiels<sup>5</sup> concernant les SEGPA afin de mieux cerner les compétences générales que les élèves devaient acquérir au cours de leur passage dans ces sections.

---

<sup>5</sup> Bulletin Officiel de l'Education Nationale N°26 du 27 juin 1996.  
Bulletin Officiel de l'Education Nationale N°26 du 25 juin 1998.  
Bulletin Officiel de l'Education Nationale N°24 du 14 juin 2001.  
Ministère de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie. Accompagnement des Programmes de SEGPA Livret 1 et 2. CNDP, Paris, 1999. Collection Collège.

Ensuite, dans un second temps, je me suis aperçue que je ne trouverai pas beaucoup d'écrits non institutionnels sur les élèves particuliers que sont ceux qui se retrouvent en SEGPA. J'ai donc globalisé le problème et j'ai recherché des documents sur les élèves en difficulté de façon générale. Compte tenu de la forte hétérogénéité présente dans cette classe entre les élèves, je me suis d'abord penchée sur les concepts-clés de la pédagogie différenciée<sup>6</sup>. Cet ouvrage m'a permis de resituer cette méthode d'enseignement. Par pédagogie différenciée, il faut entendre pédagogie individualisée, variée et diversifiée. L'élève se retrouve au centre de la formation. La double finalité de cette méthode réside dans le fait de donner une chance de réussite à tous et de favoriser l'autonomie de l'élève. Il me semble qu'en tant que professeurs-documentalistes, notre but est justement de rendre les élèves autonomes pour la recherche et le traitement de l'information.

De plus l'auteur fait allusion aux Postulats de Burns<sup>7</sup> qui me semblent tout à fait correspondre aux élèves que j'ai rencontrés, à savoir :

- *Il n'y a pas deux apprenants qui progressent à la même vitesse,*
- *Il n'y a pas deux apprenants qui soient prêts à apprendre en même temps,*
- *Il n'y a pas deux apprenants qui utilisent les mêmes techniques d'études,*
- *Il n'y a pas deux apprenants qui résolvent les problèmes de la même manière,*
- *Il n'y a pas deux apprenants qui possèdent le même répertoire de comportement.*

A mon avis, il convient de réaliser le plus tôt possible ce phénomène d'hétérogénéité pour adapter le plus rapidement possible la progression des apprentissages à chacun et éviter ainsi l'effet de surprise dû aux différences de compréhension et de motivation entre les élèves. D'ailleurs, par rapport à l'hétérogénéité, Philippe Meirieu a écrit une très belle phrase qui nous force à accepter ce phénomène et à l'utiliser positivement, plutôt qu'à le combattre, chaque élève trouvant alors sa place :

*Il nous reste à construire un corps social où, à l'image de la mosaïque, la particularité de chaque fragment participe à la figure plurielle et pourtant harmonieuse qu'ils constituent ensemble<sup>8</sup>.*

Ensuite, il est nécessaire de réfléchir à la façon de diversifier les séances. Pour ce faire, il existe de nombreuses méthodes :

---

<sup>6</sup> HAOUCH HAMDOUCH, Ahmed, La pédagogie différenciée. CRDP de Bourgogne et CADAPP d'El Jadida, Dijon, 1998. Collection « Concepts-clés de... ».

<sup>7</sup> BURNS, P. Methods for individualizing Instruction, 1971 et Educational Technology in Cahiers Pédagogiques N°148-149.

<sup>8</sup> MEIRIEU, Philippe. L'école mode d'emploi : des pédagogies actives à la pédagogie différenciée. Editions ESF, Paris, 1995.

- Varier les modes d'animation : par exemple, j'ai expérimenté la co-animation avec l'enseignante qui les accompagne au CDI et j'ai pu observer des réactions positives de la part des élèves.
- Opter pour une différenciation par les contenus : en effet, selon Louis Legrand, il s'agit alors d'élaborer un diagnostic initial qui classe les élèves et en fonction de ce classement, il faut élaborer un « programme-noyau »<sup>9</sup> à atteindre.
- Différencier par l'apprentissage : l'auteur se réfère notamment à Philippe Meirieu pour ce qui concerne les « stratégies d'apprentissage »<sup>10</sup>.
- Il existe également d'autres moyens de différencier comme par exemple la pédagogie du contrat ou encore de soutien ou les activités de remédiation.

Cet ouvrage m'a apporté beaucoup d'éléments de réflexion sur la pédagogie différenciée. Et malgré les difficultés de mise en application, j'ai tout de même essayé de la mettre en place comme je l'expliquerai un peu plus loin.

Dans un second temps, je me suis documentée sur la motivation. J'ai lu en particulier un passage du livre de F. Tilman et D. Grootaers<sup>11</sup>. Selon eux, au *commencement de l'apprentissage est la motivation*. A partir de cette affirmation, ils recensent deux types de pédagogies possibles : celle qui ne s'occupe pas de la motivation car elle est supposée et celle qui cherche à susciter la motivation. Pour ma part, je me situerais par rapport à la deuxième car il me semble qu'il ne faut pas prétendre que les élèves de SEGPA sont motivés : leur passé d'échec scolaire les conforte dans l'idée de la perte de temps que représente l'école. Il faut donc chercher à les motiver en essayant de différencier les activités.

Enfin je me suis inspirée du livre de Jean-Pierre Astolfi<sup>12</sup> en particulier quand il écrit au sujet des *erreurs dues à la compréhension des consignes* et des *habitudes scolaires et mauvais décodage*. Au cours des prochaines parties, je m'y référerai car j'ai expérimenté ces concepts au cours de mes séances.

---

<sup>9</sup> LEGRAND, Louis. La différenciation pédagogique. Scarabée, Paris, 1986.

<sup>10</sup> MEIRIEU, Philippe. Apprendre... oui mais comment. Editions ESF, Paris, 1989.

<sup>11</sup> TILMAN, F. et GROOTAERS, D. Les chemins de la Pédagogie : Guide des idées sur l'éducation et l'apprentissage. Vie ouvrière, Bruxelles, 1994.

<sup>12</sup> ASTOLFI, Jean-Pierre. L'erreur, un outil pour enseigner. Editions ESF, Paris, 1997. Collection « Pratiques et enjeux pédagogiques ».

### 2.3. L'apprentissage des outils de repérage au CDI

Me basant sur les enseignements que j'ai retirés de mon premier contact avec les élèves ainsi que sur mes lectures, j'ai essayé de rendre les élèves plus actifs. J'ai pensé que si je leur préparais une fiche-guide avec un texte à trous pour leur expliquer les notions et des exercices sous forme de jeu, la séance sur la classification des documents leur paraîtrait moins rébarbative. Je voulais passer le moins de temps possible sur le système de classification mais aux vues de l'évaluation, je me suis aperçue que tous les élèves n'avaient pas compris. D'autant que le créneau horaire n'est pas idéal dans le sens où je les vois tous les vendredis de 15 heures à 16 heures, c'est-à-dire en fin de semaine et pratiquement à la dernière heure.

La seconde séquence s'est donc déroulée en deux séances d'une heure chacune. Elle avait deux objectifs :

- Un objectif principal : revoir les notions vues à la première séance : cotation pour les documentaires (ordre thématique avec la CDU) et les fictions (ordre alphabétique).
- Un objectif secondaire : rendre les élèves actifs en leur faisant remplir une fiche : notions à compléter, exercices de cotation et de repérage dans les espaces d'abord des documentaires puis des fictions.

Elle s'est déroulée de la façon suivante :

- 1<sup>ère</sup> séance :
  - Installation et rappels rapides à l'oral de la séance précédente.
  - Distribution des fiches : la CDU version simplifiée et fiche « Séance 2 », 1<sup>ère</sup> partie<sup>13</sup>.
  - Début de la fiche : participation des élèves qui remplissent le « texte à trous ». J'écris tous les mots sur le paper-board.
  - Exercice 1 puis correction à l'oral.
  - Exercice 2 puis correction individuelle avec notions de cote simplifiée pour les élèves et de cote réelle qui peut atteindre plusieurs numéros dans les rayons.
  - J'ai relevé les feuilles à la fin de l'heure et je les ai corrigées pour la séance suivante. Les élèves garderont ainsi une trace écrite.
  - Les cinq dernières minutes sont consacrées au feuilletage libre de documents.
- 2<sup>ème</sup> séance :
  - Installation et rappels rapides à l'oral de la séance précédente.

---

<sup>13</sup> Annexe 02 : Séance 2, partie 1.

- Distribution de la fiche de travail : « Séance 2 », 2<sup>ème</sup> partie<sup>14</sup>.
- Début de la fiche : participation des élèves qui remplissent le « texte à trous ». J'écris tous les mots sur le paper-board.
- Exercice 1 puis correction à l'oral.
- Exercice 2 réservé pour un devoir.
- J'ai relevé les feuilles, je les ai corrigées et les ai rendues à l'enseignante qui leur communiquera leurs appréciations. Les élèves garderont ainsi une trace écrite de cette séance.
- Les vingt dernières minutes sont consacrées au feuilletage libre de documents.

L'évaluation de ces deux séances a permis aussi de tirer quelques conclusions. Les séances se sont bien déroulées. Les élèves ont été actifs et ont compris comment se cotent et se rangent les documentaires et les fictions au CDI. Preuve en est que j'ai relevé très peu d'erreurs en corrigeant les fiches. Il faudra cependant réinvestir ces acquisitions lors de recherches concrètes en histoire-géographie par exemple pour réellement être sûres qu'ils ont compris le système de classification. Pour ce qui concerne la deuxième séance, elle a eu lieu alors que la semaine avait été chargée (quatre jours sans coupure) et l'enseignante a pensé qu'il fallait réduire le travail (supprimer le 2<sup>ème</sup> exercice) et laisser plus de temps pour le feuilletage libre (vingt minutes). Or, les élèves se sont très vite dispersés sans arriver vraiment à s'occuper. En fait nous nous sommes rendu compte que les élèves auraient pu fournir un effort supplémentaire car l'activité les intéressait et qu'il fallait prévoir moins de temps pour le feuilletage libre : cinq minutes suffisent mais sont nécessaires. Cette petite erreur d'appréciation nous a permis de repenser au mieux le déroulement des séances et de prévoir un « temps libre » en fin de séance qui soit ni trop court, ni trop long.

Ensuite, pour des raisons d'emploi du temps, les élèves n'ont pas pu venir au CDI pendant plus d'un mois. J'ai donc pensé qu'ils auraient besoin de refaire le point sur les différents espaces présents au CDI. D'autant que deux nouveaux élèves étaient arrivés entre temps. Je leur ai proposé un plan du CDI à remplir avec les numéros des différents espaces<sup>15</sup>. Cette séance m'a permis de vérifier que les élèves avaient retenu les notions essentielles. De plus ils ont été très actifs et ont démontré qu'ils étaient capables de se repérer dans un plan, compétence que souhaitait vérifier l'enseignante. En effet, ce sont les élèves de 3<sup>ème</sup> SEGPA qui avaient pris les mesures du CDI pour réaliser ce plan et cette tâche a été très difficile : ils ont nécessité beaucoup d'aide pour y parvenir.

Le dernier espace, celui des périodiques, a été exploré en deux séances avec un travail sur le vocabulaire, la couverture, le sommaire puis l'étude très brève d'un article de la revue «Okapi».

---

<sup>14</sup> Annexe 03 : Séance 2, partie 2.

<sup>15</sup> Annexe 04 : Je me repère dans le CDI.

Les élèves ont été très intéressés par ce type de séance car ils sont naturellement attirés par la lecture des revues. Quand ils arrivent au CDI, ils se dirigent toujours vers le porte-revues sur lequel les derniers numéros sont exposés.

Pour terminer les séances sur les espaces présents au CDI, l'enseignante et moi-même avons pensé proposer un devoir dont la note finale serait portée sur le bulletin. J'ai donc préparé un devoir rappelant toutes les notions abordées et nous avons prévenu les élèves à l'avance. Cependant, le jour du devoir, la séance s'est assez mal déroulée : les élèves se sont «bloqués» en clamant «je ne comprends rien». Cette réaction tient sans doute à leur passé d'échec scolaire comme je le disais plus haut. Ils ont une image très négative d'eux-mêmes. Refusant de croire leurs faux arguments, je me suis attachée pendant toute la première partie de la séance à expliquer et reformuler les consignes. Puis, je suis passée auprès de chaque élève essayant de faire émerger des notions. Je me suis très vite rendu compte qu'ils connaissaient les notions mais qu'ils ne parvenaient pas à mobiliser leurs connaissances. D'autre part, certains, comme Marina par exemple, sont très lents, se sont bloqués sur une question et ne parvenaient pas à s'en détacher pour passer à la suite.

Lors de la correction, je me suis concentrée pour trouver le moindre point positif dans toutes les copies<sup>16</sup>. Je les ai encouragés avec emphase chaque fois qu'une notion me paraissait comprise même si elle était plus que mal formulée. En effet, ils ont tellement peu confiance en eux qu'il ne faut surtout pas les conforter dans leur négativité. Il ne faut pas hésiter à les féliciter et leur prouver qu'ils sont capables de réussir avec un minimum d'efforts et de sérieux.

Finalement, le devoir a eu deux niveaux d'évaluation :

- Sommative pour les élèves : même s'ils sont évalués, en général, en termes de compétences acquises, ils ont besoin d'avoir une note pour ressembler aux autres élèves scolarisés au collège.
- Formative pour moi : d'abord j'ai pensé qu'ils rejetaient l'idée même du devoir, qui leur rappelait leur vécu d'échec scolaire. Cette impression m'a confortée dans le sens où je suis persuadée que cette évaluation sommative ne permet pas avec ces élèves en difficulté - et en documentation en particulier - d'évaluer les compétences réellement acquises. En effet, la note n'est pas toujours révélatrice du niveau réel de l'élève. Par exemple Nicolas a eu une mauvaise note (5,5/20) alors qu'à l'oral cet élève est celui qui montre qu'il a retenu le mieux les notions abordées : il est l'un des premiers élèves à m'avoir prouvé qu'il était capable de trouver un périodique ou un livre documentaire et de le ranger correctement à sa place. Cette compétence peut paraître évidente à acquérir

---

<sup>16</sup> Annexe 05 : Copies d'élèves.

mais c'est loin d'être le cas avec les élèves, qui plus est quand ils sont en grande difficulté scolaire.

## 2.4. Une nouvelle progression établie en janvier

A partir de la rentrée de janvier, j'ai mis en place un nouveau rythme de fréquentation du CDI pour ces élèves en formation. Ils viennent maintenant en demi-groupe le mardi matin pendant deux heures. Au total chaque élève vient donc deux heures par semaine puisque la classe entière continue à venir le vendredi. Ce changement d'emploi du temps a eu lieu pour trois raisons :

- La première tient au fait que je voulais introduire l'usage du logiciel BCDI2. Or nous n'avons que trois ordinateurs et les élèves sont maintenant au nombre de douze. A quatre par ordinateur, je pense que l'apprentissage aurait été plus que difficile.
- La seconde est que nous n'avons pas pu finir ce que j'appelle les «fondamentaux » de la recherche documentaire au premier trimestre. Autrement dit par manque de bases solides en termes de repérage des espaces, de rangement des documents et d'utilisation des outils à l'intérieur du document pour mieux trouver l'information, nous ne pouvions pas débiter un sujet de recherche concret. Je souhaitais donc en finir au plus vite avec les bases pour commencer à chercher des informations sur les cités antiques, thème proposé par leur enseignante, avant les vacances de février.
- La troisième enfin est en rapport avec le créneau horaire peu satisfaisant que nous partageons le vendredi. Je voulais expérimenter leur niveau d'attention et de concentration en début de semaine le matin.

Le changement d'emploi du temps s'est avéré globalement positif puisque les élèves ont eu l'impression que je prenais toute ma place dans leur projet de formation. C'est très important pour eux car ils demandent beaucoup d'attention. Toutes les relations qu'ils entretiennent avec les enseignants et les adultes de l'établissement en général sont basées sur une forte affectivité.

Dès la rentrée, j'ai introduit une séance sur la manipulation du logiciel BCDI2. J'ai préparé une fiche de travail avec copies d'écran de deux notices ayant un support différent (périodique et livre)<sup>17</sup>.

---

<sup>17</sup> Annexe 06 : Comment retrouver un document grâce à BCDI ?

Mon objectif principal était que les élèves saisissent rapidement comment retrouver un document qui les intéresse au CDI. Je voulais qu'en fin de séance, ils puissent avoir deux automatismes quand ils se retrouvent face à une notice qui les intéresse :

- Si « support : périodique » alors je dois noter le nom du document (nom du périodique et son numéro), ainsi que son emplacement (champ divers : nom de la boîte-archive), éventuellement les numéros des pages auxquelles se situe l'article.
- Si « support : livre ou dossier » alors je dois noter la cote et le nom du document.

La séance s'est déroulée en trois temps :

- Présentation du logiciel BCDI2 sur les postes : premier écrans, signification des icônes et lancement de la recherche en mode simple.
- Explication des différents champs de la notice, distribution des fiches et explication des consignes.
- Manipulation libre du logiciel pour faire l'exercice.

Cette séance m'a permis une fois de plus de voir la forte hétérogénéité qui règne entre les élèves du groupe. En effet certains ont très vite compris et avancé comme je l'avais prévu alors que d'autres paraissaient perdus. Heureusement le fait d'avoir dédoublé la classe m'a donné la possibilité de mieux gérer les problèmes de compréhension et de ne pas laisser trop d'élèves isolés. Le plus important pour moi étant que tous les élèves parviennent à apprendre à se servir du logiciel. Même si nous mettons plus de temps que prévu, nous avançons à leur rythme. Pour évaluer les compétences acquises par les élèves lors de cette séance j'avais élaboré une grille de critères qui ont été acquis, non acquis ou à vérifier. Les critères retenus étaient les suivants :

- Signification des icônes et de leur fonction
- Trouver un mot-clé pertinent
- Lancer la recherche
- Visualiser les fiches
- Lire et trier
- Noter les références

Cette grille m'a permis de préparer la séance suivante en fonction des avancées de chaque élève.

Ainsi le bilan de ce changement d'horaires est en demi-teinte car d'une part, l'absentéisme observé depuis le mois de janvier engendre des différences de niveau d'avancement dans l'apprentissage entre les élèves, ce qui est plutôt négatif; et, d'autre part, cela m'a permis d'expérimenter la pédagogie différenciée, ce qui est plutôt positif pour ma formation. De plus, je me suis rendu

compte que les élèves qui avaient été absents se trouvaient être ceux qui étaient les plus « lents » d'ordinaire. Résultat : les écarts se sont encore plus creusés au sein du groupe.

De ce fait, lors d'une séance en classe entière, j'ai réparti les élèves en plusieurs groupes selon leur degré d'avancement :

- Les plus avancés, Nicolas et Frédéric, avaient totalement fini la fiche de travail sur BCDI2. Ils ont eu une nouvelle fiche à réaliser en autonomie<sup>18</sup> : il s'agissait pour chacun de retrouver des documents : périodiques archivés et livres dans les rayons des documentaires.
- Mohamed, Jonathan, Carlos et Marie n'avaient pas fini de noter les références des documents sur leur thème pour aller ensuite les rechercher dans le CDI. Ils allaient donc en priorité sur les postes.
- Fabrice, Cyril et Marina devaient d'abord terminer leur fiche avant d'aller sur les postes effectuer la recherche et apprendre à manipuler le logiciel. Ensuite ils devaient également chercher les documents trouvés dans le CDI.
- Rudy devait rattraper la totalité de la séance puisqu'il avait été absent le mardi précédent. En fait j'ai repris les différents éléments de la notice pour lui et le groupe précédent.

Pendant toute la séance, je me suis attachée à leur faire rattraper leur retard. Mon objectif était que la séance sur BCDI soit entièrement terminée et que tous sachent à quoi sert le logiciel et comment l'utiliser. Cet objectif a été atteint car les plus avancés ont approfondi leur apprentissage, certains ont commencé la fiche de travail en autonomie et les plus en retard ont pu terminer.

Cette séance m'a également apporté beaucoup d'enseignements :

- Mettre en place une séance sous la forme de pédagogie différenciée est très épuisant, surtout avec ce public d'élèves en difficulté et même si l'enseignante avec laquelle je collabore me secondait. Cette séance m'a demandé beaucoup d'énergie car même les élèves qui travaillaient en autonomie éprouvaient le besoin de me montrer qu'ils réussissaient pour que je les en félicite. Et, en même temps, il fallait que je continue à passer dans les différents groupes.

---

<sup>18</sup> Annexe 07 : Exemple de fiche de travail en autonomie.

- Les élèves ont été très actifs et motivés durant cette séance alors qu'elle se déroulait un vendredi exceptionnellement de 16 heures à 17 heures. Ils ont réussi à terminer leur travail, différent pour chacun, dans les temps impartis. Je pense que même si au départ, ils ont été déroutés par le programme de la séance qui les répartissait en groupes, ils se sont sentis responsabilisés par la sorte de contrat qu'ils devaient honorer en temps limité. Cependant, je suis consciente que la réussite de cette séance tient à peu et que cela aurait pu être catastrophique s'ils avaient profité du fait que je tourne entre les différents groupes pour s'agiter.

La séquence suivante, de deux heures, a permis de différencier deux outils disponibles dans un manuel scolaire : l'index et le sommaire. A l'aide de fiches de travail, ils ont pu se familiariser avec ces deux outils et se rendre compte de leur utilité quand on cherche une information particulière dans un livre documentaire.

Cette dernière séquence permettait d'en terminer avec les outils de base nécessaires pour réaliser un premier travail de recherche. C'est pourquoi, à partir du mois de février, nous avons, ma collègue et moi, mis en place notre projet de recherche documentaire.

## **2.5. Le projet de recherche documentaire**

### **2.5.1. Le projet initial**

Sachant que nous voulions, ma collègue et moi, réaliser un travail de recherche avec les élèves, pour réinvestir les notions abordées au premier trimestre, j'avais programmé un projet fin décembre, dont suivent les détails d'organisation.

Les élèves devront chercher des informations sur des sujets donnés par leur professeur en histoire. Le travail se déroulera en 4 étapes pour un total de 6 heures passées au CDI. Les élèves fonctionneront en binôme et rempliront au moins une fiche à chaque séance, qui sera évaluée et notée pour la fois suivante (carnet de bord qui restera au CDI pendant toute la durée de la séquence). La séquence sera pensée comme une sorte de chasse au trésor composée de plusieurs énigmes. Les réponses trouvées à chaque étape devront constituer le brouillon définitif qui sera ensuite restitué sous la forme de pages Web à partir de la rentrée des vacances de février (dates à définir).

- Objectif documentaire général : Ce projet devra permettre aux élèves d'acquérir les différentes étapes de la Recherche Documentaire. Notons qu'ils ont, pendant tout le 1<sup>er</sup> trimestre, acquis les différents outils de repérage aussi bien dans le CDI lui-même qu'à l'intérieur du document. Il s'agit donc à présent de réinvestir les notions avec un sujet de recherche concret.
  
- 1<sup>ère</sup> étape :
  - Objectif spécifique : réfléchir et définir le sujet de recherche.
  - Déroulement de la séance :
    - Tirage au sort des sujets de recherche et distribution de la feuille de route.
    - Brainstorming : méthode du questionnement (QQOQCP).
    - Travail sur les dictionnaires et les encyclopédies pour définir le sujet.
    - 10 minutes éventuellement consacrées au feuilletage détente.
  
- 2<sup>ème</sup> étape :
  - Objectif spécifique : les élèves devront être capables de trouver un ou deux documents à l'aide de la CDU et de BCDI et de noter ses références.
  - Déroulement de la séance :
    - Rappels de la séance précédente, examen rapide de l'évaluation de la première fiche et présentation du travail de la séance (10 minutes)
    - Répartition en 2 groupes des élèves : certains vont d'abord chercher à l'aide de la CDU pendant 30 minutes maximum, pendant que les autres chercheront sur BCDI, puis ils échangeront leurs places pour à nouveau 40 minutes. Chaque binôme devra remplir deux fiches : une sur laquelle seront notées les références des documents trouvés avec la CDU et l'autre pour celles des documents trouvés avec BCDI.
    - Les dernières 45 minutes seront utilisées pour trouver les documents dans les rayons et pour noter les références de deux documents intéressants sur la grille bibliographique simplifiée.
    - 10 minutes éventuellement consacrées au feuilletage détente.
  
- 3<sup>ème</sup> étape :
  - Objectif spécifique : Les élèves devront être capables de trouver l'information dans le document et de commencer à prendre des notes en vue de l'élaboration du brouillon.

- Déroulement de la séance :
  - Rappels de la séance précédente, examen rapide de l'évaluation des 3 fiches rendues et présentation du travail de la séance (10 minutes).
  - Chaque élève du binôme prendra un document sur les deux choisis et travaillera à l'aide de la feuille de route pour trouver l'information importante (20 minutes).
  - Les élèves mettront en commun les différentes informations recueillies et se rendront compte des informations qui leur manquent pour terminer la fois suivante (10 minutes).
  - 10 minutes éventuellement consacrées au feuilletage détente.
  
- 4<sup>ème</sup> étape :
  - Objectif spécifique : Les élèves devront être capables d'élaborer le texte définitif correspondant à leur sujet de recherche et de remplir la grille bibliographique sur laquelle seront portées les références des documents ayant servi d'appui pour la rédaction du texte.
  - Déroulement de la séance :
    - Rappels de la séance précédente, examen rapide de l'évaluation de la dernière fiche rendue et présentation du travail de la séance (10 minutes).
    - Les élèves continueront le travail commencé à la séance précédente, ils noteront les dernières informations importantes (40 minutes).
    - Mise en commun des différentes informations trouvées et élaboration du texte définitif (40 minutes).
    - 10 minutes éventuellement consacrées au feuilletage détente.
  
- Evaluation prévue pour toutes les séances:

Une appréciation sera donnée aux fiches et un classement sera établi pour motiver les élèves. Seront pris en compte autant les contenus que la lisibilité de l'écriture car les élèves ont beaucoup de difficultés à s'appliquer quand ils écrivent. L'évaluation portera aussi sur le travail fourni en classe.

### **2.5.2. Le projet revu et corrigé**

Finalement, au fil des séances qui se sont déroulées en janvier, nous nous sommes aperçues que le projet documentaire que j'avais établi était quelque peu ambitieux. D'autant que j'avais prévu de

prendre les élèves trois heures par semaine en classe entière. Mais après concertation, nous avons pensé que les élèves ne parviendraient pas à se concentrer durant deux heures suivies sur le même sujet. Face à ce changement de rythme, nous avons donc décidé de revoir le projet en réduisant l'ampleur des tâches prévues lors de chaque étape et en augmentant le temps imparti pour les réaliser. Voici le projet, revu et corrigé, réparti en trois étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : questionnement du sujet et premiers éléments de réponse.

Compte tenu du fait que l'enseignante voulait faire repérer à ses élèves les différentes civilisations antiques dans le temps et que l'actualité cinématographique mettait en avant « Astérix et Cléopâtre », nous les avons accompagnés au cinéma. Cette séance devait être le point de départ de la réflexion à mener sur les cités antiques.

Après ce visionnage, la séance s'est déroulée en deux temps :

- Nous avons discuté du sujet du film à travers un petit questionnaire écrit<sup>19</sup>, réalisé par l'enseignante. Les réponses ont été dépouillées au fur et à mesure de la discussion et ont permis de faire le point sur les personnages qui ont ou non existé.
- J'ai pris le relais en proposant une fiche de questionnement<sup>20</sup> sur le sujet choisi, avec une grille bibliographique simplifiée, permettant d'insister sur la notion de source. Chaque élève avait le choix entre trois thèmes : les Gaulois, les Romains et les Egyptiens. Les groupes se sont ainsi formés et les élèves ont commencé à chercher des documents pour répondre aux questions posées.

C'était la première fois que nous co-animions la séance depuis que les élèves viennent au CDI en formation à la recherche documentaire. A cet égard, nous avons pu remarquer que les réactions des élèves étaient très positives. De plus ils se sont montrés, comme l'avait prévu l'enseignante, très intéressés par le sujet. Nous n'avons pas réussi à effectuer tout le travail prévu pour cette séance, il faudra certainement prévoir une heure de plus pour terminer les recherches et encore une heure en classe entière pour échanger les réponses trouvées et remplir le tableau comparatif entre les peuples<sup>21</sup>.

---

<sup>19</sup> Annexe 08 : Questionnaire après le film.

<sup>20</sup> Annexe 09 : Recherche au CDI - Séance N°1, Fiche 1.

<sup>21</sup> Annexe 10 : Recherche au CDI - Séance N°1, Fiche 2.

- 2<sup>ème</sup> étape prévue : suite de la recherche mais avec des critères imposés.

Dans le même style que la première étape, l'enseignante voudrait leur faire comparer les différents modes de vie : religion, costumes, nourriture, organisation politique... J'essaierai pour ma part d'introduire la notion de prise de notes et de résumé court de l'information, tout en insistant à nouveau sur le questionnement, l'usage de BCDI2 et le tri des documents.

- 3<sup>ème</sup> étape prévue : Restitution de l'information sur le site Internet du collège.

Il s'agira de restituer le travail de recherche sous forme de pages Web qui alimenteront le site du collège, déjà réalisé par ces sections. Je souhaiterais que soient présentes sur ces pages non seulement les informations trouvées par les élèves et notamment les tableaux comparatifs établis, mais aussi toute la démarche qu'ils ont utilisée pour arriver aux résultats obtenus. Je pense que la réflexion qu'ils mèneront sur ce sujet leur permettra de remettre toutes leurs idées en place et ensuite pourra aider d'autres élèves qui rencontrent des difficultés face à la recherche d'information. Nous pourrions en effet, utiliser ces pages comme un outil de formation au cas par cas des autres élèves du collège qui auraient oublié les principales étapes de la recherche documentaire; ou pour permettre aux nouveaux élèves qui arrivent en SEGPA de rattraper le retard causé par leur absence lors des premières séances. De plus la réalisation des ces pages et la diffusion sur Internet permettra de valoriser le travail effectué par les élèves de ces sections spécialisées, qui ont souvent mauvaise réputation.

### **2.5.3. L'évaluation prévue**

Nous procéderons pour l'évaluation de la même façon que nous l'avons fait jusqu'à présent. A savoir que chaque fiche rendue par l'élève, est corrigée et analysée pour préparer la séance suivante. Nous favorisons par cette méthode le contrôle continu puisque les notes et appréciations du trimestre tiennent compte de toutes les évaluations des séances. De mon côté j'évaluerai la méthode utilisée pour la recherche, l'investissement de chacun, la technique de la prise de notes, le résumé ainsi que la restitution notamment pour la partie qui concernera les principales étapes de la recherche documentaire. Pour cette dernière partie, qui concerne les pages Web, je mettrai peut-être en place une grille avec plusieurs critères de lisibilité d'un site Internet, que nous établirons ensemble. Chaque élève pourra ainsi s'auto-évaluer. Il serait certainement très intéressant de voir s'ils sont capables d'avoir une opinion objective sur leur travail.

Mais en tout cas, nous avons décidé que nous ne prendrions pas en compte le temps passé sur ce projet documentaire. Nous nous sommes aperçues que la recherche avançait lentement et avons opté

pour suivre le rythme des élèves. L'objectif pour nous est que les élèves parviennent à retenir des éléments de ce travail qu'ils auront bien compris et assimilés.

### **3. Une politique documentaire adaptée aux élèves en difficulté et ... aux autres**

En collège, notre rôle pédagogique est très important car nous devons, en tant que professeur-documentaliste, conduire les élèves vers une autonomie pour la recherche documentaire afin de les préparer pour l'entrée au lycée. Nous mettons donc en place un cycle d'apprentissage de la recherche documentaire qui vise deux objectifs : l'autonomie et le développement de l'esprit critique. Pour les atteindre, nous utilisons un outil particulier : le CDI, qui réunit en son sein plusieurs outils différents. C'est un lieu privilégié pour ces apprentissages car il comprend un fonds riche et varié sur support papier ou numérique.

Par notre mission de gestion, nous proposons ainsi, en fonction des moyens disponibles dans l'établissement, tout un panel d'outils qui seront nécessaires pour montrer aux élèves non seulement la diversité des sources d'informations mais aussi les notions de validité et de pertinence. Notre rôle pédagogique dépend donc de la gestion que nous aurons pu mettre en place.

Partant de cette constatation et de mon expérience avec les élèves de la 4<sup>ème</sup> SEGPA, je vais tenter de proposer des solutions pour que nous puissions trouver notre place autant au sein de l'équipe pédagogique qu'auprès des élèves en difficulté et plus largement auprès de tous les élèves de l'établissement.

#### **3.1. Le CDI : un lieu différent**

Tout le travail de formation que j'ai entrepris de réaliser avec les élèves de 4<sup>ème</sup> SEGPA m'a permis de me rendre compte que le lieu-CDI, tout comme notre rôle d'enseignant, n'étaient pas perçus de façon satisfaisante.

En effet, dans le collège, le CDI est un lieu original : il est convivial et se veut être agréable. Il se démarque donc des autres lieux éducatifs que sont les salles de classe. C'est pourquoi les élèves ont tendance à le considérer comme une sorte de foyer ou une salle de permanence. Rappelons qu'au collège, les élèves qui n'ont pas cours vont soit au CDI, soit en permanence. L'amalgame entre les deux lieux est alors compréhensible. En tant que professeurs-documentalistes, nous devons nous

« battre » pour que les élèves qui désirent se rendre au CDI pendant leurs heures d'étude aient réellement un travail de recherche à effectuer. Dans le cas contraire, nous sommes contraintes de surveiller des élèves qui n'ont rien à faire, donc qui s'agitent et qui empêchent les autres, y compris nous, de travailler.

C'est pourquoi cette année, nous avons insisté auprès du CPE pour que soit réalisé un tri des élèves en étude et que ceux qui ont un travail de recherche à effectuer soient envoyés prioritairement au CDI. D'autant qu'il est ouvert à tous de 13h30 à 14 heures tous les jours, pour la lecture plaisir et l'éveil culturel.

En ce qui concerne les formations à la recherche documentaire que nous mettons en place, là aussi, le CDI n'est pas vraiment considéré comme un lieu d'apprentissage. D'ailleurs, cette idée se rattache à ce que Jean-Pierre Astolfi appelle les *habitudes scolaires et mauvais décodage*<sup>22</sup>. Il cite à ce propos Nicolas Balacheff, qui a écrit en 1988 :

*La classe fonctionne en effet, comme une société coutumière, c'est-à-dire une société disposant de ses propres règles, mais sans que celles-ci soient édictées, encore moins formalisées.*

Il est vrai que les élèves de SEGPA, par exemple, ont des règles de conduite dans leur salle de classe, une disposition des tables en «U»... Or ils arrivent au CDI, ils observent un nouveau décor et de nouvelles règles à respecter qui, là, sont imposées par nos soins. Il est donc important qu'ils perçoivent assez rapidement l'intérêt de ce changement. Ceci est également valable pour tous les élèves qui fréquentent l'établissement.

Pour toutes ces raisons, nous trouvons indispensable d'organiser des visites du CDI en début d'année afin d'établir un décryptage de nos fonctions et de celles du lieu avec les élèves et nos collègues enseignants. Elles sont pour nous l'occasion d'expliquer le règlement intérieur du CDI ainsi que ses raisons d'être, en abordant le thème de la socialisation. Afin que les élèves s'approprient mieux les règles instaurées dans ce lieu particulier et y adhèrent complètement, il serait peut-être intéressant des les intégrer à la rédaction de ce texte.

Il nous appartient donc de gérer ce lieu différent, de rendre ses missions claires et compréhensibles par tous, sans oublier de mener à bien notre mission pédagogique.

---

<sup>22</sup> ASTOLFI, Jean-Pierre. L'erreur, un outil pour enseigner. Editions ESF, Paris, 1997. Collection « Pratiques et enjeux pédagogiques ».

## **3.2. Affirmer notre rôle pédagogique**

Par son statut ambivalent, le professeur-documentaliste est un enseignant différent, sans discipline officielle, sans classe attirée, donc sans emploi du temps fixé à la rentrée, tout en étant responsable de la gestion du fonds documentaire. Cet atypisme peut engendrer éparpillement et « non prise au sérieux » du lieu et de l'enseignant, surtout de la part d'élèves en difficulté. Face à ce risque, nous devons faire preuve d'une grande rigueur afin de donner du sens au lieu et aux apprentissages que nous voulons mettre en place. En effet, les fonctions du CDI et notre rôle ne sont pas perçus d'emblée et demandent à être clarifiés.

### **3.2.1. Clarté et cohérence des apprentissages au CDI**

En tant que professeurs-documentalistes, nous le savons, nous faisons partie du corps enseignant. Parallèlement, notre devoir est d'accueillir tous les élèves inscrits au collège, sans aucune distinction. Je pense justement que nous avons tout notre rôle à jouer alors que des élèves en échec scolaire fréquentent l'établissement dans lequel nous exerçons. Je l'ai déjà souligné, les élèves de SEGPA notamment ont besoin du lieu-CDI pour parfaire leur socialisation et pour avoir accès aux documents, donc à l'information.

Dans un premier temps, les élèves doivent donc être conscients de notre intérêt pour leur formation ainsi que de notre volonté de faire en sorte qu'ils réussissent. Autrement dit, ils doivent se rendre au CDI en toute confiance.

Ensuite, dans un second temps, il est indispensable que nous donnions du sens à nos activités pédagogiques, c'est-à-dire que les élèves doivent percevoir l'intérêt pour eux, le bénéfice qu'ils pourront retirer de la réalisation d'un travail que nous leur proposerons. Ils doivent cerner les enjeux de l'accès à l'information et d'une formation à l'esprit critique. Ce dernier point est certainement celui qui est le plus difficile à réussir car ces élèves sont en général démotivés et considèrent au départ le CDI comme un lieu agréable de récréation. Ils ne perçoivent pas plus notre rôle pédagogique et sont déconcertés voire réfractaires à l'idée que, nous aussi, nous puissions leur apprendre un certain nombre de notions qui leur serviront tout au long de leur vie.

Afin de définir clairement nos objectifs d'apprentissage, nous ne devons pas hésiter à rédiger le Projet du CDI et demander à ce qu'il soit rattaché au Projet d'Etablissement. Pour ce faire, nous devons nous concerter avec nos collègues, à la pré-rentrée par exemple, pour leur faire part des orientations pédagogiques que nous souhaiterions mettre en place. Ces réunions devront être

l'occasion de faire connaître nos positions en matière de progression des apprentissages en information-documentation. Nous devons affirmer notamment l'intérêt de notre discipline, qui n'en est pas une officiellement, mais dont les notions sont considérées comme étant acquises à l'entrée au lycée. Il est donc indispensable de définir ce que j'ai déjà nommé les « fondamentaux », les bases, de notre discipline et qui sont les pré-requis à tout début de recherche : savoir se repérer au CDI dans un premier temps, questionner un sujet de recherche, trouver des documents, les trier, prendre des notes et restituer l'information, sans oublier de citer les références des documents.

Dans le même sens, nous devons inscrire dans notre projet, la progression que nous prévoyons pour chaque élève tout au long des quatre années qu'il passe au collège. Je pense qu'il est indispensable d'y avoir réfléchi car j'ai remarqué qu'à Bourg-Madame, alors que la documentaliste titulaire ne peut mettre en place qu'une progression systématique au niveau 6<sup>ème</sup>, les élèves des autres niveaux n'ont pas retenu suffisamment de notions pour être autonomes pour la recherche documentaire. Autrement dit, si les connaissances acquises ne sont pas réinvesties chaque année, l'élève ne peut pas les retenir. De plus, il serait préférable d'étaler les apprentissages sur les quatre ans, tout en rappelant les acquis des années précédentes, plutôt que d'essayer de leur apprendre un maximum de notions en une année et dont ils ne sauront plus que faire.

Enfin, quant à la mauvaise image de la fonction du CDI, nous pourrions susciter une réunion en début d'année avec le chef d'établissement et le CPE afin de leur préciser quels sont les rôles que doit remplir le CDI, tout autant que nos missions. Cette mise au point devrait montrer que le CDI ne doit pas être considéré comme une permanence de luxe dont nous serions les « super-surveillants ».

### **3.2.2. La transversalité : notre spécificité**

En tant que professeur-documentaliste, nous n'avons pas d'élèves « attitrés » car notre discipline n'est pas considérée comme une discipline à part entière. Cependant l'information-documentation comprend des apprentissages qui intéressent toutes les autres disciplines et nous pouvons y intégrer nos apprentissages quels que soient le niveau et la discipline choisie. C'est pourquoi, en arrivant dans un collège, si nous souhaitons nous investir dans des projets qui concernent les élèves de SEGPA, par exemple, il est indispensable de s'informer sur tout le contexte de l'établissement : moyens disponibles, fonds documentaire et dotation informatique, projet d'établissement, projets propres à chaque classe et nature des équipes pédagogiques constituées. Ensuite, il convient de penser, en fonction de tous ces éléments, à une proposition de progression des apprentissages cohérente et adaptée au niveau des élèves. Tous ces éléments sont bien-sûr valables quel que soit le type d'élèves concernés.

Après avoir « sondé » le contexte de l'établissement, il faut proposer à nos collègues et au chef d'établissement des projets pédagogiques en exigeant l'élaboration d'un planning rigoureux qui régira les projets transversaux choisis.

Afin de nous intégrer au mieux dans les équipes pédagogiques, nous pourrions utiliser les prétextes des nouveaux dispositifs pédagogiques : l'accompagnement en 6<sup>ème</sup>, mis en place depuis la rentrée dernière au collège et les itinéraires de découverte qui seront effectifs l'an prochain en 5<sup>ème</sup> puis en 4<sup>ème</sup>, l'année suivante. Je pense que nos missions d'enseignement n'en seront que facilitées car ces dispositifs exigent un travail de recherche documentaire approfondi. Notre rôle devra se concentrer sur notre force de proposition : nous devons impulser les projets. Je tiens à préciser que j'ai remarqué cette année qu'il était plus aisé de s'intégrer au sein de l'équipe pédagogique des SEGPA car les enseignants ont l'habitude de fonctionner sous forme de projets et surtout de travailler en équipe. Lorsque je suis arrivée au collège, j'ai rencontré l'enseignante avec laquelle j'ai mis en place le suivi des élèves de la 4<sup>ème</sup> SEGPA et nous nous sommes tout de suite entendues. Je me suis rendu compte au fil des semaines que ces enseignants étaient ceux qui avaient le mieux compris quel était notre rôle et en quoi nous pouvions les aider dans l'exercice de leur fonction auprès des élèves en difficulté.

Il ne restera plus qu'à prévoir un temps de concertation entre les membres concernés de l'équipe pédagogique pour que les projets soient menés à terme dans les meilleures conditions et qu'ainsi les élèves en retirent le meilleur parti.

### **3.2.3. L'originalité de nos pratiques pédagogiques**

Nous sommes des enseignants différents de part notre statut et aussi par rapport au lieu que nous occupons, ce qui nous pousse également à choisir des pratiques pédagogiques différentes. Après avoir été acceptés par les enseignants, il faut parvenir à s'imposer auprès des élèves. Il ne faut pas oublier que dans la plupart des cas, les élèves ont une mauvaise perception du lieu CDI et de notre rôle de professeur-documentaliste. Cependant, en présence de ces élèves, il ne suffit pas de donner du sens aux activités, il faut également les diversifier au maximum que ce soit au niveau des supports ou des contenus car il convient d'éviter tout risque d'ennui et donc de décrochage de l'attention des élèves. J'ai d'ailleurs éprouvé quelques difficultés à varier les supports car le collège dans lequel je suis possède très peu de moyens financiers et techniques : nous n'avons pas de télévision, de rétro ou de vidéo projecteur. Nous n'avons que trois ordinateurs pour les élèves, ce qui rend impossible la réalisation de séances en classe entière nécessitant leur utilisation. Je suis consciente d'avoir utilisé beaucoup de fiches de travail avec les élèves mais je ne voyais pas

comment procéder autrement, avec les moyens dont nous disposons, pour rendre les élève actifs et donc attentifs à la séance.

Généralement, nous préférons que l'élève soit au cœur de l'apprentissage et qu'il s'approprie le savoir plutôt que de lui inculquer. Pour ma part, j'ai opté, je l'ai écrit plus haut, pour une première phase d'apprentissage des bases pour se repérer au CDI. Mais je pense que j'y ai accordé trop de place dans l'année scolaire. De plus, à mon avis et même si j'ai essayé de les rendre le plus ludique possible, ces séances sont trop rébarbatives et abstraites. Je suis désormais persuadée, forte de ma première expérience, que les élèves, et surtout ceux qui sont en difficulté, peuvent apprendre autrement les notions avec des cas concrets de recherche. C'est un peu ce que je tente de réaliser pour le projet de recherche documentaire avec les élèves de la 4<sup>ème</sup> SEGPA. Je ne leur ai pas imposé par exemple des séances au cours desquelles ils auraient appris la technique de la prise de notes. J'ai décidé que je leur en parlerai quand nous aborderons l'étape du traitement de l'information. Autrement dit, quand ils en auront besoin et qu'ils me demanderont : « Et maintenant que j'ai trouvé l'information, comment je fais ? Je recopie tout ? ». En fait, je préconise le modèle constructiviste à savoir que j'essaie de les confronter à un problème et il faut qu'ils trouvent la solution, où qu'ils demandent des compléments d'information. A ce moment-là, notre rôle de pédagogue est de les guider pour qu'ils s'approprient eux-même le savoir. Nous devenons ainsi de véritables médiateurs.

Mais en tout cas, il est indispensable que les élèves soient conscients que nous avançons tous dans la même direction. C'est pourquoi, il faut prévoir une progression qui corresponde aux projets de leur section. J'en reviens ainsi au second point qui traitait de notre place au sein de l'équipe pédagogique tout autant que de notre capacité à nous intégrer dans les projets en tant que professionnels de l'information.

De plus, la nécessité d'établir une progression cohérente dans la forme ne doit pas faire oublier le fonds et surtout les problèmes de compréhension que rencontrent les élèves au sujet des consignes.

Pour Jean-Pierre Astolfi :

*La première raison de ces difficultés est évidemment que les questions sont plus claires pour celui qui les pose en connaissant la réponse qu'il attend, que chez celui qui les lit en se demandant ce qu'il faut y répondre<sup>23</sup>.*

D'ailleurs, aux vues des séances pédagogiques que j'ai mises en place avec les élèves de la 4<sup>ème</sup> SEGPA, j'ai pu me rendre compte que les consignes, bien qu'étant très explicites car je faisais

---

<sup>23</sup> ASTOLFI, Jean-Pierre. L'erreur, un outil pour enseigner. Editions ESF, Paris, 1997. Collection « Pratiques et enjeux pédagogiques ».

beaucoup d'efforts de rédaction dans ce sens, n'étaient jamais perçues dès la première lecture. Chaque phrase écrite devait être expliquée et reformulée plusieurs fois au groupe d'abord et à chaque élève de façon individuelle ensuite.

Enfin, nous évaluons toutes les séances que nous mettons en place comme je l'ai déjà précisé, mais de façon différente par rapport à nos collègues. En effet, nous ne les agrémentons pas forcément d'une note car elle n'est pas souvent le reflet des compétences acquises par les élèves. Nous préférons valider ou non la démarche employée pour la recherche documentaire avec une appréciation qui guide les élèves et les encourage à progresser. Cela dit, il nous arrive de noter les élèves car ils sont très demandeurs de note et que cette attribution renforce notre rôle d'enseignant. Cependant nous souhaitons qu'elle ne soit qu'une partie de la note finale, celle qui correspond à la démarche de recherche, car c'est à notre collègue de noter le contenu de la restitution. Dans la mesure où nous travaillons en collaboration étroite avec l'enseignant de discipline, cette co-évaluation intervient logiquement comme une étape éventuelle à la fin de séquences, co-animées par l'enseignante et la documentaliste. Je me suis d'ailleurs rendu compte que les élèves appréciaient ces séances menées conjointement par les deux enseignantes.

Finalement, les pratiques pédagogiques que nous essayons d'appliquer en ce qui concerne les élèves en difficulté, nous permettent de composer avec le phénomène de l'hétérogénéité fortement présent dans ces sections spécialisées. Elles placent l'élève au centre de l'apprentissage, vont dans le sens d'une meilleure prise en compte de l'individualisation des élèves et préconisent l'activité de l'apprenant. Mais cela engendre des inconvénients tels que les écarts qui se creusent entre les élèves. D'où la nécessité d'établir des objectifs communs pour la classe, les élèves les atteignant par des voies différentes.

## **Conclusion :**

Cette année, j'ai découvert la formation adaptée aux élèves de SEGPA au collège de Bourg-Madame. Je me suis ainsi aperçue qu'il était très difficile de mettre en place une progression des apprentissages pour des élèves en difficulté. Cependant, j'ai essayé, tout au long de l'année, d'expérimenter des solutions possibles pour aider ces élèves à s'intégrer dans le système scolaire et à retrouver une image positive d'eux-mêmes.

Finalement, je me suis rendu compte que nous pouvions nous apporter mutuellement des éléments positifs. D'une part, au fil des séances, je me suis efforcée de leur apprendre à être plus critiques par rapport à l'information ; je les ai forcés à se poser des questions tout en les rendant plus sociables. Ces acquis leur serviront, sans nul doute, pendant toute leur vie de citoyen.

Et, d'autre part, ce qui n'est pas négligeable, j'ai appris énormément à leur contact. Chaque séance m'a apportée des enseignements importants qui me seront utiles tout au long de ma carrière, que je continue à m'investir avec des élèves de SEGPA ou avec des élèves de sections générales. C'est pourquoi, j'ai décidé de détailler les séances pédagogiques que j'ai mises en place pour que le lecteur soit mieux à même de comprendre. J'ai réellement essayé de toujours me mettre à la place des élèves, de comprendre ce qui pourrait leur poser problème en préparant les activités que je leur ai proposées. Après leur venue, je repensais au déroulement de la séance en analysant les aspects positifs et/ou négatifs. Je pense que cette réflexion est nécessaire pour tout enseignant quel qu'il soit. La nécessité de toujours se remettre en question constitue la première conclusion que j'ai retirée de mon expérience professionnelle cette année.

Dans un second temps, j'ai pris conscience de la notion d'équipe pédagogique et de son importance capitale dans l'exercice de notre fonction d'enseignant. En effet, par notre statut particulier ambivalent de gestionnaire et de pédagogue, nous n'avons pas de classe attitrée. Tous les élèves sont susceptibles de venir au CDI avec leurs enseignants pour y suivre une formation à la recherche documentaire. Cela dit, une de nos missions consiste à tisser des liens avec les différentes équipes pédagogiques en leur proposant des progressions d'apprentissages cohérentes pour leurs élèves. Bien-sûr, tous ne répondront pas positivement, ce qui est d'ailleurs souhaitable puisque nous ne pouvons pas accueillir tous les élèves en même temps. Mais certains seront attentifs à nos propositions et, dans ce cas, nous devons nous tenir prêts à nous investir à fond dans les projets, qui induisent des heures de préparation pour les séances, mais également un temps nécessaire à l'évaluation autant de notre prestation que de celles des élèves qui conduiront à une adaptation des apprentissages. Il faudra quand même rechercher la mise en place d'une progression tout au long des quatre années du collège pour que chaque élève puisse acquérir les éléments de base qui

conduisent à l'autonomie pour la recherche documentaire, et établir dans ce sens les contacts avec nos différents collègues.

Pour ma part, j'ai trouvé que je m'étais relativement bien intégrée au sein de l'équipe pédagogique des SEGPA. Même si elle n'a pas été parfaite - rien ne l'est - la progression que j'ai mise en place nous a semblé, à ma collègue et à moi-même, cohérente. Aux vues des nombreuses évaluations, nous pouvons affirmer que les élèves se sont appropriés un certain nombre de notions et d'automatismes en ce qui concerne la méthodologie de la recherche documentaire.

Cette première expérience m'a permis de réfléchir sur les missions du professeur-documentaliste et de me rendre compte que nous avons tout à fait notre place dans les processus d'apprentissages qui sont mis en place avec des élèves en difficulté. D'autant que nous leur proposons des pratiques pédagogiques qui tranchent avec les pratiques traditionnelles qui consistent à dispenser les connaissances. Nous préférons au contraire guider l'élève pour qu'il devienne l'acteur de son accès au savoir.

Pour terminer sur une note optimiste, je citerai une de nos collègues, qui a répondu à ma question sur la liste de diffusion au sujet du rôle du professeur-documentaliste par rapport à des élèves de SEGPA :

*Je me rappelle encore ( c'était il y a cinq ans!) le nom de certains élèves, et les émotions, les peines, les petits bonheurs... Bien plus que pour d'autres années de mes 20 ans de carrière !*

# Bibliographie :

## Textes officiels :

- Bulletin Officiel de l'Education Nationale N°26 du 25 juin 1998.
- Bulletin Officiel de l'Education Nationale N°23 du 10 juin 1999, supplément.
- Bulletin Officiel de l'Education Nationale N°24 du 14 juin 2001.
- Ministère de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie. Accompagnement des Programmes de SEGPA Livret 1 et 2. CNDP, Paris, 1999. Collection Collège.

## Ouvrages de référence :

- ASTOLFI, Jean-Pierre. L'erreur, un outil pour enseigner. Editions ESF, Paris, 1997. Collection « Pratiques et enjeux pédagogiques ».
- CROIZIER, Monique. Motivation, projet personnel, apprentissages. Editions ESF, Paris, 1993.
- HAOUCH HAMDOUCH, Ahmed. La pédagogie différenciée. CRDP de Bourgogne et CADAPP d'El Jadida, Dijon, 1998. Collection « Concepts-clés de... ».
- MEIRIEU, Philippe. L'école mode d'emploi : des pédagogies actives à la pédagogie différenciée. Editions ESF, Paris, 1995.
- MEIRIEU, Philippe. Apprendre... oui mais comment. Editions ESF, Paris, 1989.
- TILMAN, F. et GROOTAERS, D. Les chemins de la Pédagogie : Guide des idées sur l'éducation et l'apprentissage. Vie ouvrière, Bruxelles, 1994.

## Périodiques :

- BOBASCH, Michaëla. La « gestion mentale » d'Antoine de La Garanderie : tous les élèves peuvent apprendre. Le Monde de l'Education, juin 1993, N°205, p.22-24.
- DOLY, Anne-Marie. La métacognition pour apprendre à l'école. Les Cahiers pédagogiques, février 2000, N°381, p. 40-41.
- HELFTER, Caroline. Que reste-t-il des grands ancêtres... Le Monde de l'Education, novembre 1996, N°242, p. 29-48.
- THEROUANNE, Jean-Marc. Le CDI, lieu de socialisation. Intercdi, février 1996, N°139, p. 6-8.

## **Annexes :**

<b>Annexe 01.....</b>	<b>37</b>
Sommaire des interventions pédagogiques au CDI en 6ème	
<b>Annexe 02.....</b>	<b>38</b>
Séance 2, partie 1	
<b>Annexe 03.....</b>	<b>39</b>
Séance 2, partie 2	
<b>Annexe 04.....</b>	<b>40</b>
Je me repère dans le CDI	
<b>Annexe 05.....</b>	<b>41</b>
Copies d'élèves	
<b>Annexe 06.....</b>	<b>44</b>
Comment retrouver un document grâce à BCDI ?	
<b>Annexe 07.....</b>	<b>46</b>
Exemple de fiche de travail en autonomie	
<b>Annexe 08.....</b>	<b>47</b>
Questionnaire après le film	
<b>Annexe 09.....</b>	<b>48</b>
Recherche au CDI - Séance N°1, Fiche 1	
<b>Annexe 10.....</b>	<b>49</b>
Recherche au CDI - Séance N°1, Fiche 2	

## **Annexe 01**

### **Sommaire des interventions pédagogiques 6ème (avec fiches-supports)**

#### **I. COLLECTER de l'information**

##### **1<sup>ère</sup> étape : TROUVER les documents**

- 1) - fiche méthodologique 1
- 2) - la CDU
- 3) - BCDI

##### **2<sup>ème</sup> étape : TROUVER L'INFORMATION dans le document**

- 1) - fiche méthodologique 2 : les ordres de classement de l'information
- 2) - Exercices :
  - a) la table des matières et l'index du manuel scolaire
  - b) la table des matières et l'index des encyclopédies
  - c) bilan sur la table des matières et l'index

#### **II. TRAITER l'information**

- 1) - fiche méthodologique 3 : la lecture active
- 2) - fiche méthodologique 4 : préparer un brouillon

#### **III. RESTITUER l'information**

- 1) - fiche méthodologique 5 : le dossier
- 2) - fiche méthodologique 6 : l'exposé oral
- 3) - fiche méthodologique 8 : le panneau-affiche

##### **DOCUMENTS ANNEXES :**

- LES GRILLES BIBLIOGRAPHIQUES : - la grille exemple**  
**- la grille simplifiée**

## Voyage au CDI

(C\_\_\_\_\_ de D\_\_\_\_\_ et d'I\_\_\_\_\_)

### **1- Je recherche des documents pour faire un exposé :**

Je me dirige vers le rayon des D\_\_\_\_\_.

Dans ce rayon, je sais que les livres sont cotés à l'aide de N\_\_\_\_\_.

Chaque numéro correspond à un T\_\_\_\_\_ et je dois chercher dans le tableau de la \_\_\_ (\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_) pour savoir quelle classe correspond à mon sujet de recherche.

#### Exercice 1:

A l'aide de ma CDU portable, je retrouve les numéros correspondants aux thèmes suivants et j'écris le nom du thème de la classe correspondante :

Sujet des documents à trouver	Cote CDU	Thème de la classe
La marmotte		
L'histoire de la France		
L'économie française		
Marcel Pagnol, auteur français		
La forêt		

#### Exercice 2 :

Je tire au sort un sujet de recherche, je remplis le tableau et je vais chercher un document correspondant dans les rayons.

Mon sujet de recherche	Numéro proposé	Titre du document	Cote réelle

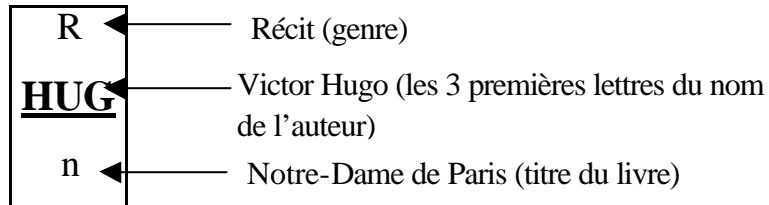
## Annexe 03 :

### 2- Je veux lire une histoire pour me détendre :

Je me dirige vers le rayon des F\_\_\_\_\_.

Dans ce rayon, je sais que les livres sont cotés par ordre A\_\_\_\_\_ du nom de l'auteur.

La cote est de la forme :



Si c'est un récit (conte, nouvelle, roman, roman policier...), la première lettre sera : \_.

Si c'est une poésie, la première lettre sera \_.

Si c'est une pièce de théâtre, la première lettre sera : \_.

La petite lettre correspond à la première lettre du T\_\_\_\_\_ du livre.

Exercice 1: je propose une cote pour les livres suivants :

Titre	Auteur	Cote
« Les femmes savantes », pièce de théâtre	Molière	
« Les fleurs du mal », poésie	Charles Baudelaire	
« Jean de Florette », roman	Marcel Pagnol	

Exercice 2 :

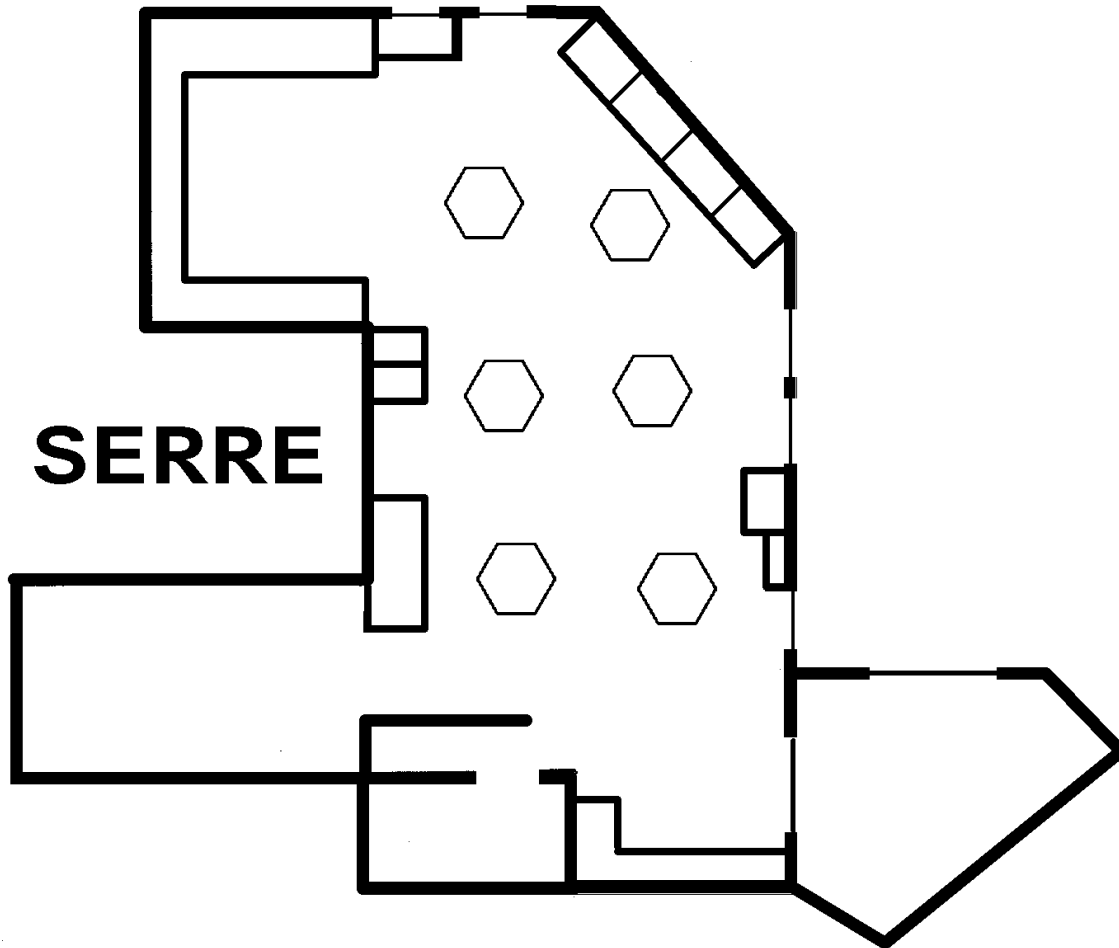
Je tire au sort un nom d'auteur, je remplis le tableau et je vais chercher le livre correspondant dans les rayons.

Auteur	Genre	Cote proposée	Titre du livre	Cote réelle

## Annexe 04 :

# Je me repère dans le CDI

Voici un plan de notre CDI :



Place correctement sur le plan les numéros correspondant aux différents espaces :

- 1 : Rayon des documentaires
- 2 : Etagère réservée aux boîtes-archives des périodiques
- 3 : Coin lecture dans lequel se trouvent les récits
- 4 : SAS (hall d'entrée) dans lequel se trouvent les cartables
- 5 : Ouvrages Poésie-Théâtre
- 6 : Dictionnaires de langue française
- 7 : Rayon local / Encyclopédies
- 8 : Ordinateur pour l'enregistrement des prêts / Bureau des documentalistes
- 9 : Coin des professeurs
- 10 : Ordinateurs à ta disposition pour la recherche, Internet et les CD-Roms

**Annexe 05 :**

Nom : coll

Prénom : edy

Date : 18/08/18

**4<sup>ème</sup> SEGPA – Devoir N°1**

**Les espaces du CDI**

$\frac{11,5}{20}$  Assez Bien  
 Tu peux mieux faire si tu le mets au travail dès le début de l'année.

1- Définitions

a) Que veulent dire les initiales CDI ? (1 point)

Centre de Documentation

b) Cite les 3 espaces principaux du CDI et écris pour chacun comment sont classés les documents à l'intérieur de ces espaces : (6 points) **(3)**

L'espace des...	A l'intérieur de cet espace, les documents sont rangés par ordre...
<u>Roman Récits</u>	<u>alphabétique</u>
<u>Documentaires</u>	<u>thématique</u>
<u>Bandes dessinées périodiques</u>	<u>chronologique</u>

c) Qu'est-ce que la cote d'un livre ? A quoi sert-elle ? (2 points) **(1,5)**

est une numérotation alphabétique ou des lettres  
à travers le livre

d) Quel outil utilises-tu pour coter un documentaire ? (1 point)

La CDU

**2- Exercices pratiques (10 points) **(6)**** A terminer. Ce qui a été fait est Très bien + 1 point Bonus

Propose une cote pour chacun des documents que tu auras tirés au sort.

Intitulé du document à coter	Cote proposée
<u>IB Zoologie</u>	<u>57</u> 2
<u>IB la littérature italienne</u>	<u>85</u> 2
<u>IB L'Éducation</u>	<u>37</u> 2
<u>les femmes savantes</u>	
<u>l'appel de la forêt</u>	

**Annexe 05 :**

Nom : MEIFFREN

Prénom : Frédéric

Date : 14/12/01

4<sup>ème</sup> SEGPA – Devoir N°1

Les espaces du CDI

15/20 Bon travail, tu dois continuer...



1- Définitions

a) Que veulent dire les initiales CDI ? (1 point)

IB... Centre de Documentation et d'Information

b) Cite les 3 espaces principaux du CDI et écris pour chacun comment sont classés les documents à l'intérieur de ces espaces : (6 points)

L'espace des...	A l'intérieur de cet espace, les documents sont rangés par ordre...
Roman Récits	par <del>différents</del> <sup>ordre</sup> alphabétique
documentaires	par <del>alphabétique</del> <sup>numérique</sup> alphabétique
Périodiques	par ordre chronologique

c) Qu'est-ce que la cote d'un livre ? A quoi sert-elle ? (2 points)

IB... des lettres, des chiffres... qui sert d'étiquette... à se repérer... à trouver... et à ranger... les livres... les documents

d) Quel outil utilises-tu pour coter un documentaire ? (1 point)

IB... Je utilise le C.D.U. Classification Décimale universelle

2- Exercices pratiques (10 points) + 1 point Bonus

Propose une cote pour chacun des documents que tu auras tirés au sort.

Intitulé du document à coter	Cote proposée
La Météorologie	2 55 sciences
La Peinture	2 75 Arts Loisirs
La Géographie	2 91 Histoire Géographie
Les Fleurs du mal	57 Sciences de la vie biologie générale
Sean de Horette	79 Arts Loisirs

Attention les récits, pièces de théâtre et poésie ne se cotent pas de la même façon

**Annexe 05 :**

Nom NACRY

Prénom : Nicolas

Date : 30/15/cote 66

4<sup>ème</sup> SEGPA – Devoir N°1

**Les espaces du CDI**

$\frac{5,5}{20}$

Cette note ne reflète pas ce que tu es capable de faire.

1- Définitions

a) Que veulent dire les initiales CDI ? (1 point)

..... Centre de Documentation et d'Information .....

b) Cite les 3 espaces principaux du CDI et écris pour chacun comment sont classés les documents à l'intérieur de ces espaces : (6 points) (4,5)

L'espace des...	A l'intérieur de cet espace, les documents sont rangés par ordre...
1 ROMAN Récits	ALPHABETIQUE
Documentaires	par thème - ou liste thématique
periodiques	chronologique

c) Qu'est-ce que la cote d'un livre ? A quoi sert-elle ? (2 points) (1)

... la au pour on nous ... c'est l'étiquette... celles sur les tranches de livres (au 2<sup>ème</sup>)  
 IB... pour les... c'est pour les... les sauges .....

d) Quel outil utilises-tu pour coter un documentaire ? (1 point)

..... La... CDU .....

2- Exercices pratiques (10 points) A reprendre

Propose une cote pour chacun des documents que tu auras tirés au sort.

Intitulé du document à coter	Cote proposée
<del>le folk blues</del>	
l'architecture	
la musique	
Le monde imaginaire	
la vie a changé	

## Comment retrouver un document grâce à BCDI ?

### 1<sup>ère</sup> étape : je cherche des informations sur un thème

Par exemple, je recherche des informations sur les chiens : je tape donc le mot « CHIEN », je lance la recherche avec le point vert, puis je vais regarder les fiches proposées par BCDI en cliquant sur l'œil.

### 2<sup>ème</sup> étape : je trie les fiches proposées

Pour choisir une fiche, je vais lire le **résumé** et le **thésaurus**.

Si un document m'intéresse, je regarde d'abord quel est le support :

#### 1- Support : périodique

The screenshot shows the 'Notices : Edition (Fiche existante); . 4 / 41' window. The interface is divided into several sections:

- Type Notice:** Article
- Niveau:** (empty)
- Titre:** Un chien pour Noël ?
- Auteurs:** Hay, Magali / Ganet, Catherine /
- Document:** Clés de l'actualité junior 226
- Nature:** Documentaire
- Séquence:** p.4
- Forum:** (empty)
- Liaison 1:** (empty)
- Liaison 2:** (empty)
- Résumé:** Entretien vétérinaire à propos des plaisirs et des responsabilités liées à la possession d'un chien domestique : particularités du comportement du chien ; contraintes et obligations vis-à-vis de l'animal ; intérêts d'ordre affectif et éducatif pour l'enfant.
- Thésaurus:** animal domestique / chien / relation enfant-animal /
- Mots clés:** (empty)
- Divers:** Boîte-archivage CL junior

At the bottom, a status bar indicates: Support : Périodique; Collection : Clés de l'actualité junior; Date : 02/12/1999; Nb. Exe. : 1; 1 exemplaire(s) disponible(s) : En-service;

Navigation icons at the bottom include: Table, Contient, Début, and a set of four icons (back, forward, home, help).

Exercice : Si c'est un périodique, c'est-à-dire une revue ou un magazine, je me rappelle comment sont classés ces documents au CDI et je note les 3 indications qui me serviront à le retrouver :

- 
- 
-

## Annexe 06 :

### 2- Support : livre

Notices : Edition (Fiche existante); . 9/ 41

Type Notice : Notice générale Niveau : [ ]

Titre : Copain des chiens

Auteurs : Simon, Serge et Dominique

Document : Copain des chiens

Nature : Documentaire Séquence : [ ] Forum : [ ]

Liaison 1 : [ ] Liaison 2 : [ ]

Résumé : Pour tout connaitre à propos des chiens.

Thésaurus : chien /

Mots clés : [ ]

Divers : [ ]

Support : Livre; Editeur : Milan;  
Date : 1998; Nb. Exe. : 1;  
1 exemplaire(s) disponible(s) : En-service; Cote : 599.742.1 SIM

Table [ ] Contient [ ] Débute [ ]

Exercice : Si c'est un livre, je me rappelle comment se classe ce type de document au CDI et je note les 2 indications qui me serviront à le retrouver :

-  
-

### 3<sup>ème</sup> étape : j'effectue la recherche sur BCDI

Thème choisi :	Mot-clé que je tape sur BCDI

Après avoir fait la manipulation décrite à la 1<sup>ère</sup> étape, je choisis 2 fiches avec un support différent et je vais retrouver les documents dans le CDI.

#### 1- Support : périodique

Je note les références importantes :

-  
-  
-

#### 2- Support : livre

Je note les références importantes :

-  
-

## Annexe 07 :

# 4<sup>ème</sup> SEGPA – Travail en autonomie

A partir des références, je recherche les documents au CDI

1- Je cherche les documents dont j'ai noté les références lors de la dernière séance

Document	<u>Support</u>	Cote ou emplacement	Trouvé ou non trouvé

2- Support : périodique

Document et son numéro	Divers : emplacement	Trouvé ou non trouvé
Les clés de l'actualité 323	Boite-archive CL	
TDC 639	Boite-archive TDC	
Image doc 112	Boite-archive IM	

3- Support : livre

Document	Cote	Trouvé ou non trouvé
Le parlement européen	341.11 ROB	
Lumières de la Grèce	938 PEA	

## **UN PEU D'HISTOIRE ...**



**QUEL EST LE PERSONNAGE QUI N'A PAS EXISTÉ ?**

**COMMENT S'APPELLENT LES DEUX PERSONNAGES HISTORIQUES ?**

**A QUELLE ÉPOQUE ONT-ILS VÉCU ?**

**CONNAIS-TU D'AUTRES PEUPLES DE LA MÊME ÉPOQUE ?**

**Annexe 09 :**

4ème SEGPA  
Recherche au CDI – Séance N°1

1- Je note mon sujet de recherche :

2- Je réfléchis au sujet en me posant des questions : Qui ? Quoi ? Où ? Quand ?  
Comment ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

.....

3- Je me dirige vers les rayons et je cherche des documents qui pourraient m'aider à répondre à ces deux questions :

a) Quand ont-ils vécu ?

.....

.....

b) Où vivaient-ils ?

.....

.....

4- Maintenant que j'ai répondu aux questions, je remplis la grille bibliographique en notant les références des documents que j'ai utilisés :

Titre du Document	Auteur	Editeur	Année	Cote

**Annexe 10 :**

5- Résumons maintenant toutes les informations que nous avons trouvées lors de cette séance en remplissant le tableau suivant :

	Les Gaulois	Les Romains	Les Egyptiens
Quand ont-ils vécu ?			
Où vivaient-ils ?			

6- Prolongement : Y a-t-il d'autres peuples mentionnés dans les documents que j'ai utilisés ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....